



LA PÊCHE DURABLE DANS LES ZONES MARINES PROTÉGÉES

Récemment, les politiques italiennes de sauvegarde de la mer et des côtes ont reçu une impulsion remarquable grâce à l'institution de nouvelles zones marines protégées et à l'introduction de normes qui ont modifié leur cheminement constitutif et leur assiette de gestion. Ces dernières années, en effet, la définition de « zone marine protégée » a remplacé le terme « réserve », ce dernier étant étymologiquement lié à une idée de limitation des activités humaines se déroulant dans le milieu marin.

La configuration actuelle des zones marines protégées italiennes est plus souple : on cherche en effet de marier la sauvegarde de l'environnement aux exigences socio-économiques des territoires concernés, et on privilégie les activités des résidents afin d'engendrer un revenu économique direct et indirect pour les populations locales. La création d'une zone marine protégée est parfois réputée pénalisante pour les communautés locales, particulièrement pour la catégorie des pêcheurs, tandis qu'en fait, celle-ci représente une occasion très importante.

De nombreux travaux scientifiques révèlent des signes éclatants de surexploitation des ressources halieutiques ; et si on met en rapport ces derniers avec les phénomènes de modification des écosystèmes et les pertes économiques considérables qui en découlent, on peut conclure que le secteur de la pêche tout entier est en crise. Les zones marines protégées représentent de véritables laboratoires où l'on peut expérimenter des politiques et des techniques innovantes pour une protection correcte de la biodiversité marine. En particulier, on a observé que les effets de la sauvegarde des ressources marines sur la pêche sont les suivants :

- Un « *effet réserve* », dû à l'absence de pêche dans la zone A (zone de pêche interdite), qui produit l'augmentation de la densité des stocks de poissons et de la taille des espèces, ces dernières étant intensément exploitées ailleurs ;
- Un « *effet frontière* », lié au débordement des exemplaires adultes, qui nagent au-dehors de la zone protégée, et au transport d'œufs et de larves de poisson.

En plus des avantages dont il est question ci-dessus, la création d'une zone marine protégée offre de nouvelles occasions de développement socio-économique, liées au tourisme de la pêche et au tourisme halieutique, qu'on doit considérer non seulement comme des moyens d'intégration du



revenu, mais encore comme des instruments puissants pour diffuser la connaissance des valeurs de la mer. En outre, il est intéressant de remarquer que les produits halieutiques provenant d'une zone marine protégée peuvent être mis en valeur en utilisant un label de qualité et de provenance contrôlée; en faisant cela, il est possible d'en développer les ventes et la valeur marchande.

Cependant, le succès d'une zone marine protégée est établi d'abord par une institution correcte, qui peut se produire exclusivement avec la collaboration des populations résidentes.

Le premier pas à faire pour établir un rapport correct entre ceux qui gèrent les Zones Marines Protégées (ZMP) et le monde de la pêche consiste sans aucun doute à partager les règles en commun, c'est-à-dire en comprenant et en aménageant les buts et les potentialités des ZMP. Notamment, l'apport et la contribution des pêcheurs peuvent se concrétiser en participant à la définition des zones et de leur délimitation, notamment en avançant des propositions ; en déterminant et en partageant les mesures de gestion ; en développant des activités de support à la surveillance et en réalisant des œuvres de conservation et d'amélioration de la qualité environnementale. Le monde de la pêche peut également apporter sa contribution pour ce qui concerne le secteur du tourisme, c'est-à-dire en récupérant les milieux traditionnels, les productions et les plats typiques, ainsi que les activités qui donnent la possibilité aux touristes de participer à la pêche traditionnelle. On peut aussi proposer de nouveaux services tels que l'observation des baleines et des dauphins, et l'éducation à l'environnement.

En Italie, grâce à une contribution correcte des parties intéressées pendant l'institution des ZMP et à la modification des règles, on a eu une augmentation formidable du nombre des zones et surtout la concrétisation d'une nouvelle méthode de sauvegarde de l'environnement, qui prévoit la contribution des populations locales et le développement socio-économique des aires, et tout cela dans le respect de l'environnement.

Le modèle offert par les aires marines protégées pourra être utilisé pour réaliser de véritables réseaux représentant la Mer Méditerranée, afin d'éviter une surexploitation des ressources halieutiques.